

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

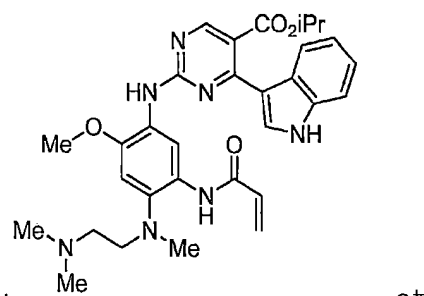
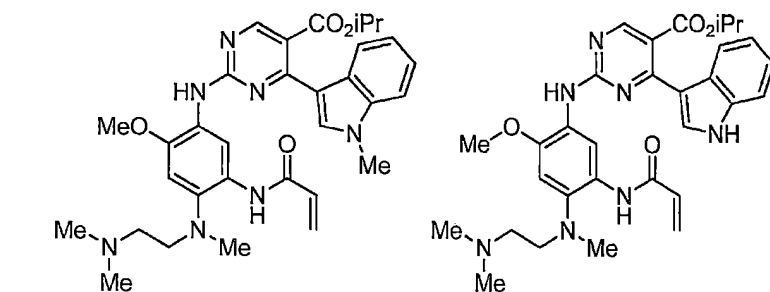
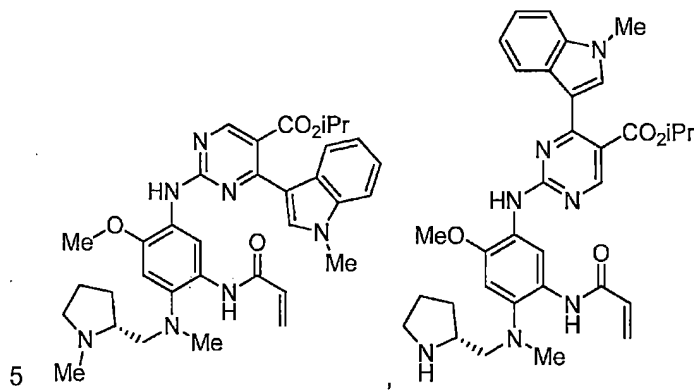
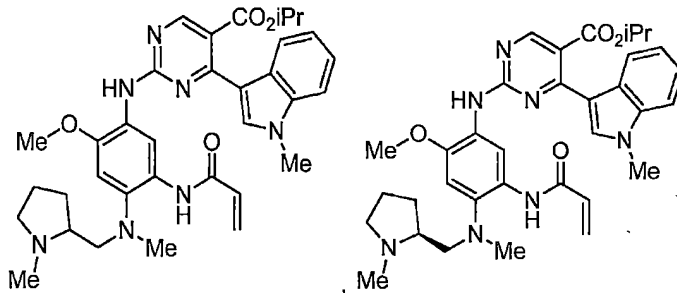
المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

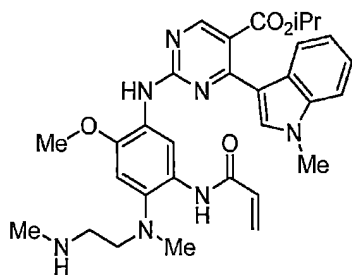
- (11) N° de publication : **MA 40240 B1**
- (51) Cl. internationale : **C07D 401/04; C07D 401/14;
C07D 403/04; C07D 471/04;
C07D 405/12; C07D 405/14;
C07D 403/14**
- (43) Date de publication : **29.03.2019**
-
- (21) N° Dépôt : **40240**
- (22) Date de Dépôt : **13.05.2015**
- (30) Données de Priorité : **19.06.2014 US 201462014500 P**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/US2015/030576 13.05.2015**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation:EP15810340.8
- (71) Demandeur(s) : **ARIAD Pharmaceuticals, Inc., 26 Landsdowne Street Cambridge, MA 02139-4234 (US)**
- (72) Inventeur(s) : **LI, Feng ; DALGARNO, David, C. ; GONG, Yongjin ; KOHLMANN, Anna ; SHAKESPEARE, William, C. ; WEST, Angela, V. ; YOUNGSAYE, Willmen ; ZHANG, Yun ; ZHOU, Tianjun ; ZHU, Xiaotian ; BENCIVENGA, Nicholas, E. ; THOMAS, Ranny, M. ; HUANG, Wei-sheng**
- (74) Mandataire : **SABA & CO.,TMP**
-
- (54) Titre : **COMPOSÉS HÉTÉROARYLE D'INHIBITION DE LA KINASE**
- (57) Abrégé : L'invention concerne des composés et des compositions pharmaceutiques qui modulent l'activité de la kinase, notamment l'activité kinase de l'EGFR mutant et l'activité kinase du HER2 mutant. Elle concerne des composés, des compositions pharmaceutiques et des méthodes de traitement de maladies et d'affections associées à l'activité de la kinase, notamment l'activité kinase de l'EGFR mutant et l'activité kinase du HER2 mutant.

Revendications

1. Composé choisi parmi les suivants :

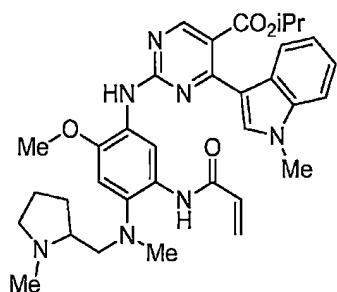


, et



ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de ceux-ci.

- 5 2. Composé selon la revendication 1, où le composé est :



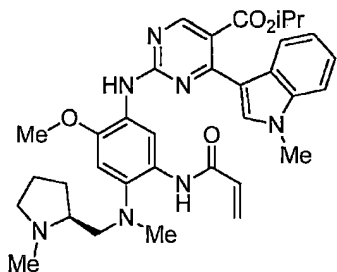
ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

10

3. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 2 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

15

4. Composé selon la revendication 1, où le composé est :



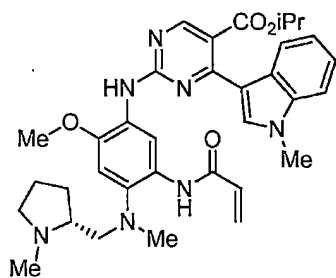
ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

20

5. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 4 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

5

6. Composé selon la revendication 1, où le composé est :

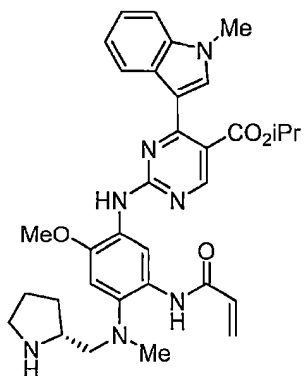


10 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

7. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 6 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

15

8. Composé selon la revendication 1, où le composé est :

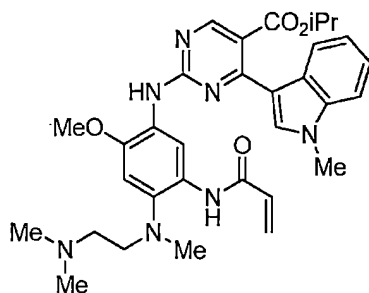


20 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

9. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 8 ou l'un des sels

pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

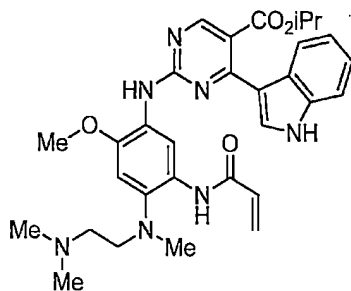
10. Composé selon la revendication 1, où le
5 composé est :



ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

- 10 11. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 10 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

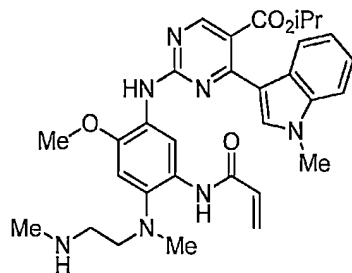
- 15 12. Composé selon la revendication 1, où le composé est :



ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci.

- 20 13. Composition pharmaceutique comprenant le composé selon la revendication 12 ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.

14. Composé selon la revendication 1, où le composé est :



ou l'un des sels pharmaceutiquement acceptables de
5 celui-ci.

15. Composition pharmaceutique comprenant le
composé selon la revendication 14 ou l'un des sels
pharmaceutiquement acceptables de celui-ci ainsi qu'un
10 ou plusieurs excipients pharmaceutiquement acceptables.